

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 21 (1924)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE

D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dailens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

Monsieur F. COSANDIER, Le Chalet, Le Locle.

VINGT-UNIÈME ANNÉE

N° 3.

MARS 1924

SOMMAIRE — Nécrologies : M. Eugène Duboux et M^{me} Vve Sophie Disdier. — Administration. — Convocation. — Conseils aux débutants pour mars, par SCHUMACHER. — La « Bugonie », par Ch. FERRIÈRE. — La Bugonie, par Louis DOY. — L'avenir du rucher dans l'élevage des reines et la lutte contre les maladies, par Louis ROUSSY. — L'acariose relatée dans le Bulletin d'avril 1908, par GIGON. — Qui devrait soigner les abeilles ? par G. de l'AJOLE. — La flore mellifère, par H. POCHON. — La pollinisation par les insectes. — Apiculture et... peinture, par Georges FLÜCK. — Si je vous disais..., par Alin CAILLAS, ing. agr. — Le prix du miel et sa vente, casse-cuo..., par C. GAUTIER. — Congrès international d'apiculture. — Nouvelles des sections. -- Nouvelles des ruchers. — Bibliographie. — Dons reçus.

† EUGÈNE DUBOUX

Dans le beau petit village de Grens, posé comme un nid dans les arbres, le magnifique rucher, disposé avec art sous les ramures du verger hospitalier où fut reçue *La Romande* l'année dernière, repose dans la tranquillité froide de février. Tandis que les maisonnettes font une gaie et harmonieuse chromatique vibrant dans une lumière grise, et qu'à l'intérieur des ruches s'élabore déjà le premier travail au centre réchauffé des boules en réveil, une profonde tristesse règne

nous émeut : le maître n'est plus ! et ses amies ne se doutent de rien... Hélas ! celui que tous les apiculteurs connaissaient et affectionnaient nous a quittés si brusquement, en pleine force, sans une plainte, terrassé par une embolie.

Ce fut une consternation générale dans toute notre contrée et surtout dans le monde apicole et pédagogique où notre ami a donné les plus belles expressions de son tempérament.

Doué d'une belle intelligence, d'une habileté manuelle et de facultés techniques remarquables, Eugène Duboux est l'auteur d'une quantité d'ingénieuses petites inventions : petites turbines s'adaptant aux robinets d'eau sous pression pour actionner scies, meules, tours, extracteurs à miel, etc. ; raccord pratique et breveté de tuyaux de pompes à incendie ; appareil s'adaptant aux horloges des clochers pour allumer et éteindre automatiquement les lampes de l'éclairage public, etc., etc. Il était le mécanicien-horloger de ces clochers et de loin on venait lui demander de réparer des horloges aux vieux rouages poussiéreux et (péclotants). Cette intelligence technique lui valait une grande considération. Et à tous ces petits travaux accessoires qu'il était appelé à faire pour tout un chacun, il excellait et se donnait avec cette bonne grâce particulière et désintéressée, qui eut vite fait de lui assurer la confiance et la sympathie de toute la population de notre région.

Dans le domaine de l'apiculture cette ingéniosité le servait admirablement et nous nous sentons gêné de dire tout ce que nous voudrions de cet excellent ami. Un saint respect de sa modestie nous retient, mais nous devons tout de même considérer l'ouvrier et dire de son rucher qu'il est une œuvre délicate, conçue petit à petit dans les moments difficiles où les régents vaudois vivaient de restrictions avec leurs trop modestes traitements de 1400 francs.

On pourrait dire surtout que ce rucher est une œuvre d'art, construite pièce par pièce, avec cet enthousiasme dont notre ami ne se départissait jamais ; c'est dant tous les cas une œuvre d'amour élaborée avec toute la somme de cette sensibilité particulière aux bons ouvriers, qui savent donner à la matière l'expression des sentiments qui émanent de leur âme et de leur cœur.

La valeur de ce labeur apicole a fait l'admiration du jury du concours des ruchers en 1922, puisque notre ami obtenait près du maximum des points, soit 118 sur 120.

Eugène Duboux a fait partie du premier comité de la Fédération vaudoise ; pendant quatorze années il fut à la tête de la Section de Nyon où il déployait avec succès son activité féconde ; dans les

assemblées des délégués de « La Romande » il était toujours le fidèle et bon conseiller à la voix mâle et à la loyale et robuste franchise.

Dans beaucoup d'autres domaines — tout ce qui était noble et beau l'intéressait — il laisse un grand vide, car la place qu'il occupait



était grande, partout il apportait généreusement les dons de sa personnalité originale faite d'enthousiasme, de jovialité, d'activité débordante et entendue.

Ah ! mais quelle douleur ! pour sa compagne si tendrement aimée, pour son grand fils, objet d'un légitime orgueil, pour sa petite Blanche qu'il adorait et qu'il entourait d'une si tendre sollicitude ?

Au nom de tous ses amis intimes et de tous les apiculteurs, j'ai le devoir de dire ici notre gratitude et l'expression de notre reconnaissance émue à la mémoire de notre cher camarade. Que sa famille reçoive nos plus vives condoléances et notre profonde sympathie.

F. J.

† Mme Vve SOPHIE DISDIER

La société d'apiculture « Pied du Chasseral » s'est vu frappée d'un nouveau deuil en la personne de M^{me} Sophie Disdier, à Neuveville, enlevée subitement à l'affection des siens à l'âge de 68 ans. Apicultrice de vieille souche, M^{me} Sophie Disdier fut pendant quarante ans le bras droit de feu son mari, M. Jean Disdier, apiculteur, mort il y deux ans et dont le rucher fort de trente-cinq colonies occupe une situation admirable. Partageant ses joies et ses peines elle ne put supporter ce coup sans chanceler et suit aujourd'hui son cher disparu dans le tombeau. Personne affable, laborieuse, au caractère droit, elle laisse derrière elle d'unanimes regrets. Nous serions heureux de voir les siens continuer à tenir ce magnifique rucher en s'inspirant des mêmes principes que les parents.

A la famille en deuil nous présentons ici encore notre profonde sympathie.

Un ami.

ADMINISTRATION

Nous rappelons notre avis paru dans les numéros de janvier et de février et prions de les relire pour la bonne marche du journal et de la société.

Les membres qui demandent des renseignements pour leur avantage personnel sont priés de *joindre un timbre pour la réponse*. Cela doit aller de soi puisque les renseignements sont donnés gratuitement.

MM. les caissiers de sections sont priés de prendre note de ceci : la façon la plus simple, la plus expéditive, la moins coûteuse d'annoncer de nouveaux membres consiste à *verser la somme de 5 fr. au compte de chèques et d'indiquer au dos du chèque l'adresse du ou des nouveaux membres*. On évite ainsi des frais de correspondance et le caissier central a, de cette façon, toutes les pièces justificatives sans difficulté. La plupart des caissiers de sections pratiquent ainsi et s'en trouvent bien et sont toujours à jour.

Toutes les sections ont payé pour 1924, sauf une. Je leur adresse mes félicitations et mes remerciements.

Schumacher.

CONVOCATION

Société d'apiculture de la Gruyère.

Jeudi 20 mars à 14 heures à la salle de l'Hôtel Terminus, à Bulle, assemblée générale annuelle suivie d'une conférence donnée par M. Bohny sur l'Acariose et les travaux du printemps.

Apiculteurs de la Gruyère, rencontrons-nous nombreux ce jour et ne perdons pas l'occasion de nous instruire sur un sujet qui nous est si cher.

Le Comité.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MARS

Nos fontaines scintillent de pierreries et de pendentifs, la bise leur donne des formes étranges ; les chemins sonnent sous les sabots ou au passage des chars, les moineaux piaillent plaintivement sous les corniches, les corbeaux se tiennent dans le voisinage de nos habitations, les hommes s'en vont les mains dans leurs poches et les épaules rentrées pour se protéger des rafales de cette coquine de bise. Voilà en quelques traits où nous en sommes en cet hiver qui se prolonge et qui fait diminuer rapidement les réserves de bois dans les bûchers.

Au rucher, tout est calme ; il y a eu deux sorties de nos abeilles, mais, très courtes, tôt arrêtées par l'insuffisance de chaleur, mais assez longues cependant pour satisfaire aux besoins les plus pressants.

Les noisetiers ont leurs chatons tout petits et tout raides encore, à peine aperçoit-on un peu de duvet de soie sur les saules-marsault, la perce-neige audacieuse se cache encore, la vaillante primevère n'a pas encore ouvert son œil tranquille et doux, les crocus sont encore dans le mystère, les oiseaux se taisent et la joyeuse mésange se cache on ne sait où, attentive cependant à cueillir d'un bec preste et d'un vol saccadé les rares abeilles qui sont venues mourir au trou de vol de nos ruches.

Faut-il s'alarmer de cette réclusion qui se prolonge ? Non, avons-nous déjà répondu au mois passé. Et non encore ce mois-ci et pour les mêmes raisons. Tant qu'il n'a pas fait quelques jours de beau, ne touchez pas à vos ruches et si vous avez du souci au sujet de leurs provisions, eh bien... prenez la leçon pour vous et promettez-vous solennellement de suivre le vieux conseil, si conforme à la nature, et de nourrir suffisamment en automne pour être tranquille tout le printemps. L'abeille, à l'état naturel, amasse ses provisions en bonne saison et ne compte pas sur le mois de mars pour les compléter...

Mars nous apportera de bonnes journées où nous aurons la joie de voir la résurrection de nos colonies et de nos joies apicoles. Avant

de toucher ou d'ouvrir vos ruches, attendez une deuxième, une troisième belle journée ; en ouvrant lors de la première sortie, vous risquez de faire mal. Il y aura du couvain, mais peu de population, les risques de refroidissement sont donc grands et c'est dans de telles conditions que les maladies ont beau jeu. N'ouvrez donc que par une température de 14 degrés à l'ombre, ce sera plus sage. Et n'ayez à ce moment qu'une seule et unique curiosité : celle de savoir à quoi en sont les provisions. S'il y en a assez et cela doit se voir en deux ou trois minutes, refermez et calfeutrez. S'il n'y en a pas assez, pétrissez du sucre en poudre avec du miel ou procurez-vous par retour du courrier des plaques toutes prêtes que vous poserez au-dessus des rayons. Si vous avez des rayons de réserve (et faites votre possible pour en avoir toujours) ajoutez-les en lieu et place des rayons vides, en enlevant ces derniers. Ces opérations doivent se faire rapidement, mais non brusquement ; mettez-vous à la place des abeilles et souvenez-vous du sentiment de malaise que vous éprouvez vous-même lorsque vous êtes exposé à un courant d'air glacé ; l'abeille y est plus sensible encore que l'homme et de plus elle a le souci de tenir au chaud tous ces « bébés » au berceau qui sont l'espoir et l'avenir.

Je reviens chaque année à pareille époque sur l'utilité des abreuvoirs et du pollen artificiel. Des gens qui veulent se donner l'air d'être affairés et sérieux traiteront cela d'amusement ou de délassément ou d'enfantillage. Je ne suis pas inoccupé et je ne suis plus à l'âge où l'on joue aux « mapis » (billes) ni même au foot-ball, mais je n'éprouve aucune gêne à dire tout le plaisir que j'ai chaque printemps à voir assiéger mes divers abreuvoirs ou mes rayons enfarinés devenir le rendez-vous de ces amusantes et agiles boulangères. Et si je devais citer des chiffres, je ne serais pas embarrassé puisque des expériences faites montrent qu'une colonie absorbe aisément son demi-litre d'eau par jour. Qu'on songe à l'avantage qu'il y a pour ces pourvoyeuses de trouver l'eau tout près sans tous les risques de voyages plus lointains par les sautes de température de mars. Amusements ou délasséments... peut-être, il y en a de moins intéressants et de plus sots...

Revisez votre matériel et préparez-en du neuf pour la campagne prochaine. A ce propos, j'avoue que j'ai, malgré l'âge, une envie enthousiaste de construire quelques ruches du système que M. Clément nous a présenté dans le dernier numéro du *Bulletin*. Vraiment, ces ruches sont pratiques et très bien conçues ; l'expérience de bien des années auxquelles elles ont été soumises nous dit que ce n'est pas là une invention en l'air, mais une ruche mûrement étudiée. J'apprends qu'elle sera construite pour le public par un de nos apiculteurs expé-

rimentés, menuisier de profession, et vous pourrez ainsi, si vous n'êtes pas expert dans l'art de la scie vous les procurer toutes faites et bien faites. M. Clément ou M. Ciboldi, tous deux à Yverdon, vous donneront des renseignements et je serais heureux qu'on veuille bien communiquer au *Bulletin* les résultats obtenus avec cette ruche à bâtisses chaudes.

Au moment où nous finissons d'écrire cet article, un rayon de soleil vient lutiner sur notre papier, il y avait si longtemps que nous l'attendions, c'est de bon augure ! Allons, tous du courage, tous de la bonne humeur pour accueillir le printemps qui va venir.

Daillens, 20 février.

Schumacher.

LA „BUGONIE “

(SUITE ET FIN)

Les abeilles sont connues depuis la plus haute antiquité. Il est probable que nos ancêtres préhistoriques savaient déjà recueillir le miel, quand l'occasion se présentait. Mais c'est surtout dans l'ancienne Egypte que l'abeille commence à être soignée et vénérée. On retrouve des sculptures d'abeilles sur des monuments égyptiens qui datent de 3500 ans avant J.-C. Au point de vue religieux, l'abeille est en rapport avec le culte du dieu Apis. Le bœuf Apis représentait le renouveau de la vie, et son fils Horus, dieu du soleil, avait pour symbole de la résurrection une sorte de fleur-de-lys, qui était, semble-t-il, la représentation décorative d'une abeille. Quoiqu'il en soit, l'abeille figurait parmi les animaux sacrés de ce culte.

Plus tard, chez les Grecs et les Romains, on trouve le mythe d'Aristée, qui donnait lieu, semble-t-il, à des cérémonies religieuses. Virgile, dans les *Géorgiques*, raconte l'histoire d'Aristée, fils d'Apollon, qui, ayant perdu ses abeilles à la suite de famine et de maladies, fut initié par sa mère dans le « rite mystique » par lequel des abeilles sont produites du corps d'un bœuf sacrifié. Tous les rites compliqués du sacrifice, le choix de la bête, l'orientation dans laquelle celle-ci était abattue, l'époque choisie pour la cérémonie, montrent qu'il s'agit beaucoup plus d'un « mystère » religieux que d'une méthode pratique à la portée de tout le monde.

Plus tard encore existait le culte de Mithra, religion de soldats répandue dans une grande partie de l'Europe par les Romains. On a retrouvé beaucoup de monuments mythraïques sur lesquels on voit Mithra, dieu du soleil, sacrifiant un taureau. De la terre fécondée par

le sang, comme par les rayons du soleil, naissent les principaux animaux, et l'abeille est ici aussi le symbole du renouveau de la vie. Childeric I, roi des Francs, mort en 481 avant J.-C. fut initié dans ce culte de Mithra. Dans sa tombe, retrouvée à Tournay, dans les Flandres, on a découvert une tête de taureau en or, à côté de laquelle gisaient 300 abeilles d'or incrustées de pierres précieuses. Ces abeilles, munies de crochets, étaient probablement fixées au manteau royal pendant les cérémonies.

De là dérivent sans doute les abeilles brodées sur le manteau de Charlemagne, ainsi que les abeilles dorées du manteau impérial de Napoléon. Les fleurs-de-lys des rois de France étaient probablement aussi des abeilles stylisées. Mais depuis Charlemagne l'abeille était plutôt l'emblème de la royauté, car l'on avait déjà observé la reine, que l'on prenait alors pour un roi.

Ainsi depuis les temps historiques les plus reculés l'abeille a été, comme le dit Wheeler « le symbole de la résurrection continuelle ou du renouveau de la vie, et de là, probablement, le symbole de la nouvelle naissance de ceux qui furent initiés dans des cultes tels que ceux de Mithra ».

Ajoutons que dans la religion chrétienne l'abeille a aussi été longtemps vénérée ; on l'a appelée la « servante de Dieu ». Autrefois on donnait du miel aux bébés pendant le baptême, et les cierges étaient toujours faits de pure cire d'abeille.

De nos jours nous ne célébrons plus de cultes autour de nos abeilles, nous ne sacrifions plus de bœufs — nous savons qu'il n'en sortirait que des mouches — et chacun peut être initié dans les « mystères » de la vie de nos déesses du miel ; cependant nous continuons à les vénérer, et vous verrez qu'aux premières chaleurs du printemps, lorsque la vie reprendra autour de vos ruches, elles seront de nouveau pour vous le symbole vivant de la résurrection de la nature et du renouveau de la vie.

Ch. Ferrière.

LA BUGONIE

Permettez-moi de venir vous dire quelques mots au sujet de l'article de M. Ch. Ferrière intitulé : *La Bugonie*, dans le Bulletin de février.

M. Ferrière dit qu'on doit chercher l'origine de ces histoires d'abeilles dans d'anciennes croyances religieuses, je le crois aussi et je pense qu'on doit rechercher la base de ces croyances dans une sorte de mythe astronomique, je m'explique :

Comme on le sait les anciens donnaient une grande importance aux douze signes du zodiaque que le soleil traverse mois après mois dans son mouvement apparent annuel, aujourd'hui, à l'équinoxe du printemps, le point vernal, c'est-à-dire l'endroit où il croise l'équateur se trouve dans les Poissons mais grâce au mouvement spécial de la terre, appelé mouvement de précession des équinoxes, ce point se trouvait, pendant environ 2000 ans, c'est-à-dire de 4000 à 6000 ans de nous dans la constellation du Taureau, ce qui fait que le printemps débutait en ce temps-là pendant que le soleil se trouvait dans cette constellation, chaque apiculteur comprendra facilement la corrélation, puisque c'est le moment où nos petites bestioles reprennent vie, il est possible que de là soient sorties certaines croyances symboliques et religieuses.

D'autre part, je ferai encore remarquer que le lever anachronique (quelques minutes avant le lever du soleil) *des Pléïades* (petit groupe d'étoiles *dans le corps du Taureau*), marquait pour les anciens le début du printemps.

Ce petit groupe d'étoiles, très rapprochées les unes des autres et scintillantes, placées *dans le corps du Taureau sans arrière-train* peut bien avoir apparu à leur imagination comme un essaim d'abeilles.

Ce qui m'a toujours étonné, c'est que le bœuf sacré des Egyptiens s'appelait Bœuf *apis* comme le nom latin pour abeille qui est aussi *apis*, faut-il voir là plus qu'une coïncidence ?... si ma mémoire ne me fait pas défaut, le Pharaon Mena devait avoir une abeille pour emblème.

Puisque l'article de M. Ferrière n'est pas terminé et que du choc des idées jaillit la lumière, il pourrait être intéressant de voir s'il y a quelque affinité entre ses conclusions et mes suggestions.

Louis Doy.

L'AVENIR DU RUCHER DANS L'ÉLEVAGE DES REINES ET LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

Créer une race forte, résistante aux maladies, tel est le cri de l'apiculture moderne en danger. Déclencher une vigoureuse offensive contre l'agent microbien qui envahit à notre insu nos beaux ruchers, telle est la tâche !

Dans tous les domaines de l'agriculture, les animaux et les plantes ont passé par des crises intenses rapprochant les éleveurs, en syndi-

cats de toutes sortes, afin de lutter par la création de plantes et de races fortes pouvant mieux supporter les attaques des ennemis invisibles du bétail, de la vigne, des végétaux divers.

L'apiculture jusqu'ici préservée souffre actuellement sa crise ; mais des hommes généreux, sans se lasser sont à la brèche pour trouver le plus rapidement possible le remède à ces maux. Un de nos maîtres, malgré le poids de ses ans, fait des efforts considérables ; puisse-t-il être secondé et compris dans la tâche qu'il s'est tracée en donnant de magnifiques leçons sur les soins et traitements applicables au nouvel état de chose.

Hélas ! Seul un bon élevage nous donne de l'espoir, trouver une race qui supportera mieux qu'une autre le microbe ; le plant américain croit et vit avec le phylloxéra attaché à ses racines. Un rucher ne sera résistant que par la valeur de ses reines qui lui assurent de fortes populations, l'effort principal doit tendre à l'élevage rationnel de sujets de choix et à l'indispensable élimination des reines médiocres.

Dans la lutte commune contre les maladies vient de surgir un nouveau devoir pour l'apiculteur, de travailler avec prudence afin de ne pas mettre en danger son voisin par de mauvaises manœuvres. Dans notre canton où les abeilles sont à l'honneur, le danger existe par la promiscuité des ruchers. La solidarité doit présider aux opérations du printemps en supprimant de suite les faibles colonies qui fourniront aux voisins des mâles inférieurs, des pillages latents. Faites du bon choix pour l'élevage de vos reines, car c'est des fécondations de reines que dépend l'avenir du rucher, d'une nouvelle race appelée aux fonctions créatives ; il faut qu'elle soit forte et saine.

La question paraît brûlante ; elle est simple et urgente : des soins dévoués. Vous aurez la joie de reconnaître les bons résultats ; de bonnes méthodes se trouvent partout. Vouloir, c'est pouvoir .

Que les beaux efforts de la science de ceux qui nous l'enseignent ne restent pas vains mots, mais un gage précieux pour le bien de l'apiculture de notre pays.

Louis Roussy.

L'ACARIOSE, RELATÉE DANS LE BULLETIN D'AVRIL 1908

C'est à la page 68 : Encore une maladie des abeilles.

C'est la suite d'un article dû à la plume autoritaire de M. Forestier sur la loque. Vous me permettrez de vous remémorer le passage pour l'acariose :

« Ce qui précède m'amène à vous parler ici d'une maladie qui, pour n'avoir rien de commun avec la loque, n'en a pas moins exercé des ravages tout aussi graves ! C'est la *maladie de l'île de Wight* (au sud de l'Angleterre), ainsi nommée parce qu'elle a été observée là



Rucher de M. Gonin, à Essertines s/Yverdon.

pour la première fois. Elle a fait l'objet de différents rapports à M. le ministre de l'agriculture anglais de la part de M. le professeur A.-D. Imms, de Cambridge, qui l'a décrite dans le *British Bee Journal*, dont M. Cowan est le distingué directeur. Malheureusement, les causes n'en sont pas encore définies et les traitements proposés bien peu efficaces, mais on en continue activement l'étude.

» M. Cowan m'ayant aimablement autorisé à traduire cet article, je puis, grâce à l'obligeance d'une personne dévouée, vous en donner ici un résumé.

» C'est en 1904 que cette maladie fit son apparition dans l'île de Wight ; avant cette époque, elle n'avait jamais été signalée par les apiculteurs de la région. En 1906, elle se répandait très rapidement et s'attaquait à tous les ruchers de l'île au point qu'il devenait impossible de conserver des abeilles. Dans un rayon d'un mille, où il y avait soixante-dix ruches en 1905, il n'en restait plus que huit en mars 1907, dont plusieurs étaient condamnés. Un propriétaire a perdu vingt colonies sur vingt-deux, d'autres qui en avaient douze, huit et quatre les ont toutes perdues.»

Done, nous pouvons constater qu'on parle de l'acariose depuis longtemps même dans notre *Bulletin* et son infiltration, à l'heure actuelle, dans nos parages, doit nous laisser à juste titre soucieux. Quoi de plus édifiant que cet article ? Notre apiculture est en danger. Il s'agit d'être vigilant et maintenant que les inspecteurs ont un microscope, ils pourront seconder notre institut bactériologique. Ici, je ne puis laisser échapper toute l'expression de gratitude et de reconnaissance que tous les apiculteurs suisses doivent à leurs chefs : M. Leuenberger et M. le Dr Morgenthaler et pour la Suisse romande, M. Forestier. Nous devons les remercier de leur clairvoyance, de leur dévouement et connaissance de cause.

Puisque nous sommes si sérieusement menacés, chacun sera ferme et devra appliquer rigoureusement l'arrêté du Conseil fédéral du 18 avril 1923, portant l'admission de l'acariose des abeilles dans la loi fédérale du 13 juin 1917, sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties.

Espérons que tous les apiculteurs se mettront à la raison en présence du péril !

Avis aux apiculteurs ayant eu l'acariose :

Au moment où j'écris, l'Office vétérinaire fédéral a accordé les crédits nécessaires pour combattre l'acariose. Les indemnités seront sans doute réparties sous peu. Mais les subventions ne sont versées *qu'à condition que les apiculteurs sinistrés n'achètent pas d'abeilles avant que toute la région où a éclaté la maladie n'ait été reconnue... saine par un rapport officiel.*

Cela est compréhensible et va de soi, mais il est cependant bon de le rappeler !

Si nous voulons conserver le plus longtemps possible notre idéal, c'est-à-dire nos abeilles et les plaisirs qu'elles nous procurent, dénonçons hautement toutes les menées contre la décision de l'Office vétérinaire fédéral car cette catégorie de meneurs (j'espère quelle n'existe pas) nous porterait individuellement préjudice en mettant nos propres ruches à la gueule du péril. Dénonçons aussi ces apiculteurs d'occasion qui ont des moyens personnels spéciaux et magiques de nourrir leurs abeilles avec de ce sucre mystique qui les rend pillardes, voleuses, au demeurant les plus grandes et meilleures butineuses du monde !

Allons ! Allons ! faisons de l'apiculture pour occuper nos moments de loisirs et faire aussi des expériences, mais surtout pour cultiver notre goût artistique et élever notre âme.

Allons, chassons nos idées perverses et mauvaises comme « L'abeille fit à la mouche » de La Fontaine.

Nul n'est exempt de fautes et personne n'est parfait, heureusement, mais tendons à la perfection, prenons nos mystérieuses petites abeilles comme modèle et inspirons-nous de leur saine morale !

De l'Ajoie !

Gigon, insp. cant. des abeilles.

QUI DEVRAIT SOIGNER LES ABEILLES ?

Depuis un demi-siècle, les conditions de vie ont complètement changé pour l'habitant des campagnes. La lutte pour l'existence y devient chaque jour plus âpre ; les machines ont ôté le gagne-pain à une foule de personnes : le semoir a donné congé à l'antique semeur, « si bien que les enfants de nos écoles ne comprendront bientôt plus la parabole du semeur » ; la faucheuse abat l'herbe des prairies, la faneuse la travaille et l'homme n'a plus qu'à la ramasser. A la place des joyeux moissonneurs, on voit la « moissonneuse » couper le blé et le lier en même temps. La poésie si touchante de Niaudet « La glaneuse » avec cette jolie strophe :

*Ah ! laisse-lui l'épi toi qui lève la gerbe !
Cet épi que le vent fait tomber de ta main,
Dieu veut qu'il soit aux pauvres et qu'il reste sur l'herbe
Où la glaneuse ira le ramasser demain.*

passé bientôt dans le souvenir.

Le tac, tac, tac, rythmé des batteurs en grange est remplacé par le sifflet strident de la « batteuse ».

Hélas ! la poésie s'en va aussi à grands pas de l'agriculture. Et dans nos familles ! Tout y est changé aussi ; le vieux rouet de nos grand'mères qui préparaient le fil pour l'étoffe solide de nos habits, est relégué au galetas, s'il n'a pas pris le chemin du Transwaal ! Le tricotage n'occupe plus guère que les infirmes, car la machine nous fournit les bas à un prix qui défie tout travail à la main.

Adieu ! les délicieuses soirées où les voisines se réunissaient avec leur quenouille ou leur tricotage pour se communiquer les nouvelles du jour ou pour chanter tout en travaillant ces bonnes chansons que les recueils doivent rajeunir.

La femme se voit donc obligée de chercher d'autres vocations : les fabriques ont attiré une partie des jeunes filles, le commerce, la poste, le télégraphe, le téléphone en occupent un plus grand nombre qu'autrefois. Mais il y a sûrement là un inconvénient : toutes ces vocations éloignent la femme de la famille qui doit cependant être son élément.

Qu'ils sont à plaindre les enfants dont la mère, par sa vocation, est forcée de rester loin de la maison pendant la plus grande partie de la journée !

Cependant, pour beaucoup de jeunes filles et surtout de mères de famille, l'apiculture serait une occupation tout indiquée qui ne les obligerait pas de désertier leur home et où elles trouveraient facilement un petit gagne-pain ou un appoint bienvenu au pécule de leur mari. Pourquoi y en a-t-il si peu qui s'intéressent à cette branche ? Je sais bien que dans notre pays, les abeilles ne nourrissent pas leur homme et ce serait justement une activité accessoire de la femme. Il est hors de doute que l'apiculture lui convient parfaitement. Cette vocation demande de l'exactitude, de la propreté, de la suite et du dévouement... mais qui est mieux qualifié pour cela que la femme ? Fondre la cire, confectionner les feuilles gaufrées, laver les ustensiles, extraire et épurer le miel, remplir, peser, étiqueter les bocaux, nourrir les ruches, soigner un nucléus et tout ce qu'il y a à faire encore dans un rucher, est bien à la portée d'une femme. « Mais, me dira-t-on, elle est plus sensible à la douleur, elle craint les piqûres ! » C'est une erreur ! Chacun sait que la femme peut mieux endurer une souffrance que le sexe qui se croit être le plus fort ! Et d'ailleurs, n'avons-nous pas de quoi nous protéger ? N'y-a-t-il pas voile, gants, enfumoir ? Armé de ces trois agents, qu'a-t-on à craindre ? Et finalement les abeilles ne sont pas des bêtes féroces ! En les traitant avec douceur « et qui s'y entendrait mieux que la femme ? » on sait prévenir leur colère.

Il arrive hélas ! si souvent qu'un apiculteur meurt, laissant une femme qui ne s'est jamais occupée des abeilles, dans un grand embarras. L'année dernière, je reçus une lettre conçue en ces termes :

« Monsieur, je viens de perdre mon mari, qui m'a laissé une vingtaine de ruches dont je ne sais que faire, ne m'étant jamais inquiétée du rucher ; je sais seulement que nous avons fait de grands sacrifices pour l'achat de l'établissement de ces abeilles. Ne pourriez-vous pas les acheter ou les vendre ? Tâchez de venir à mon secours ! »

Dans quelle situation moins embarrassante cette pauvre femme se serait trouvée, si elle avait eu quelques notions de l'apiculture. Comme elle, beaucoup d'autres, dans un cas pareil, sont obligées de tout vendre à bas prix, quelquefois même à un prix dérisoire, si elles tombent entre les mains de personnes peu délicates.

La femme d'un des fondateurs de la société romande a tenu à cœur de prodiguer ses soins aux abeilles qui avaient été le « dada » de son mari défunt.

Mais vous me direz peut-être : « Si tout le monde se mettait ainsi à faire de l'apiculture, que ferait-on du miel ? A l'heure qu'il est, on ne sait souvent pas comment le vendre ! » Mais c'est là que je vous attends !

Le spectre de surproduction est souvent évoqué, mais bien à tort ! On n'a qu'à encourager la consommation et je suis absolument d'accord avec un correspondant du *Petit Journal d'agriculture* qui dit : « La première chose à faire pour mettre en honneur la consommation du miel, c'est de donner l'exemple ! » Il y a des apiculteurs chez lesquels vous trouverez presque tous les aliments les plus succulents et les meilleurs crus, à l'exception du miel. On sait qu'ils en produisent, mais comme on n'en voit jamais sur leur table, on s'imagine que cela ne se mange guère et la pensée ne vient même pas d'en acheter. N'est-ce pas une aberration ? Allez dans une école et demandez quels sont les enfants qui ont déjà mangé du miel ; vous serez étonné du résultat ! Mais, j'ai lu dernièrement que dans quelques vallées alpestres ! où coulent cependant le lait et le miel, on a l'habitude de verser dans le café des enfants au déjeuner de l'eau-de-vie au lieu de lait ! Est-ce un vermifuge ou une application du projet de loi de M. Musy ! Il paraît que là, on donne le lait aux veaux et on laisse le miel se perdre par centaines de quintaux dans les fleurs des pâturages. Encore une aberration.

Apiculteurs, vous devez commencer vous-mêmes par mettre en honneur le produit que vous aimeriez voir apprécier. Intéressez vos femmes, vos filles à l'apiculture. Leur idéal s'élèvera, elles apprendront à mieux connaître la société car l'abeille, qui nous cache encore bien des mystères, symbolise l'ordre, le travail, l'assiduité, l'obéissance, la modestie. Le sexe féminin apprendra avec l'apiculture à connaître mieux la nature, à en apprécier toutes les beautés et finesses et la poésie sera inspirée d'elle-même, cette belle et pure poésie indispensable au cœur humain. Faites produire du miel, beaucoup de miel, sans crainte de surproduction. Les ménagères, qui par la pratique, en connaîtront la valeur, sauront l'écouler et surtout faire profiter les enfants pour qui la Providence a créé ce don du ciel. Une génération plus forte et plus saine les en bénira !

Henri IV disait un jour : « Je veux que chaque laboureur de mon royaume puisse mettre la poule au pot le dimanche » ; m'est avis que dans l'intérêt de notre peuple, il serait tout aussi désirable que chaque enfant pût avoir une cuillerée de miel à son déjeuner.

G. de l'Ajoie.

LA FLORE MELLIFÈRE

La question de la flore mellifère a fait faillite, me déclarait un apiculteur à la journée de la Fédération vaudoise de Prahins-Cronay. Sur le point de monter en voiture, ce n'était guère le moment d'ouvrir une discussion qui du reste n'aurait guère convaincu mon sceptique contradicteur. Mais, je prie M. le rédacteur du *Bulletin* de bien vouloir m'accorder l'hospitalité dans les colonnes du journal pour répondre à cette assertion un peu absolue.

Les nombreuses correspondances parues dans le *Bulletin* depuis que j'avais publié mon premier article sur ce sujet ont prouvé l'intérêt qu'on y attache.

Mais tout dépend de la façon dont on envisage la chose. Evidemment si l'on a cru qu'en semant un ou deux carrés d'asters ou de réséda dans son jardin, l'apiculteur verrait sa récolte considérablement augmentée, alors la question est tranchée et il ne vaut plus la peine de s'en occuper.

Mais tel n'a pas été notre point de vue ; nous avons eu simplement l'intention d'intensifier de toutes façons la culture des plantes mellifères prouvant d'une manière indubitable qu'elles peuvent constituer un apport important à nos insectes. Nous croyons avoir réussi en partie ; à chaque instant on cite une plante dont la culture se révèle non seulement nectarifère, mais encore utile à d'autres égards, fourrage, médecine, etc.

En considérant ce qui se passe autour de nous, nous avons constaté que si quelques-uns ont jeté le manche après la cognée, d'autres ont résolument persévéré. Non seulement on a semé l'api-trèfle, dont la valeur est quelquefois contestée, le lotier corniculé qui l'est moins (au point de vue du nectar), mais on a planté buissons, arbrisseaux et arbustes partout où il se peut, sans gêner ; les érables et tilleuls commencent à peupler les bords de nos routes et beaucoup d'apiculteurs en plantent sur leurs propriétés.

Nous aimerions que les incrédules viennent nous rendre visite au moment de la floraison des arabettes, en mars et avril ; à celle des groseilliers et framboisiers dont une grosse haie occupe une partie du jardin qui ne produirait pas grand chose autrement et dont les fruits nous fournissent un rapport très appréciable ; plus tard, en juin et juillet pour l'érable, le polygonum, la grande Berce du Caucase, que nous cherchons à propager le plus possible autour de nous, même chez des voisins non apiculteurs ; enfin à l'arrière-saison, la bour-

rache et autres plantes diverses. Alors, disons-nous, les sceptiques diraient comme Thomas : j'ai vu et j'ai cru.

Nous admettons volontiers que dans les circonstances favorables il y a suffisamment de plantes mellifères si le temps est propice ; que certaines contrées, comme le pied du Jura, peuvent quasiment se passer de cet apport complémentaire, mais toutes les contrées ne sont pas si bien partagées. Nous connaissons des endroits où la propagation des plantes à nectar n'est pas inutile, surtout dans la seconde saison, soit dès le 15 juin à l'automne. En effet, il arrive quelquefois qu'ensuite de la sécheresse la seconde récolte de fourrage vient à manquer, inévitablement aussi non seulement les hausses resteront vides, mais nos avettes ne trouveront pas même de quoi compléter leurs provisions et faire un nouvel élevage de couvain.

Où il existe arbres et arbustes à fleurs nectarifères ce danger se trouve considérablement atténué.

Mais pour arriver à un résultat appréciable chacun de nous doit apporter sa contribution ; les efforts isolés sont trop peu importants.

H. Pochon.

LA POLLINISATION PAR LES INSECTES

(Tiré de la *Terre vaudoise.*)

On a calculé que 19 % des plantes sont fécondées par l'intervention du vent, alors que les insectes y participent pour 81 %, principalement les abeilles à trompe et les diptères, mais surtout les abeilles. Ensuite viennent des insectes d'une moindre importance, les mouches, les guêpes, les fourmis, les coléoptères, papillons, etc... Quant aux autres agents de la pollinisation (limaces, oiseaux, eau...) ils sont moins fréquents. Aujourd'hui on croit généralement que l'activité des limaces en matière de fécondation des plantes est assez importante, et c'est en 1869 que Delpino la fit ressortir pour la première fois, approuvé plus tard par H. Müller, Knuth, etc. Il s'agissait spécialement des espèces telles que l'Arum, Calla, Colchicum, Chrysosplenium, Chrysanthemum et Lemna. P. Ehrmann, après des essais, en conclut que les escargots, au contraire, sont nuisibles, parce qu'ils emportent le pollen des plantes et en recouvrent de leur bave les anthères de telle manière que la pollinisation devient impossible pour les insectes. On a beaucoup travaillé la question de la pollinisation des plantes par les insectes depuis l'époque où vivait l'innovateur de la biologie des plantes, Christian Sprengel (1793) et plus tard Darwin

et Hermann Müller. On a bâti une foule de conjectures et les appréciations les plus diverses ont été émises au sujet des avantages économiques que peuvent procurer les insectes par la pollinisation, sans cependant qu'on ait pu fixer un chiffre exact. Des estimations ont souvent été faites dans ce sens, surtout pour ce qui concerne les profits directs réalisée par les abeilles. C'est ainsi que le prof. Zander dit : « Ce n'est certainement pas exagéré de dire que la contribution à la fortune nationale allemande, grâce à la pollinisation, est cinq fois plus grande par année que la récolte en miel et en cire ! » Comme cette récolte est estimée de 25 à 37 ½ millions, il en résulte que les profits indirects de l'apiculture allemande se chiffrent de 125 à 200 millions de francs. Cela représente de 48 à 73 fr. par ruche. D'autre part l'apiculteur américain Philipps estime le profit direct en miel et cire des abeilles, pour les Etats-Unis, à 22 millions de dollars, et fait ressortir que les avantages directs sont bien plus élevés. D'autres considérations, basées il est vrai sur des calculs arbitraires, fixent le profit apporter pour chaque ruche par la pollinisation ; cela représente pour 2.600.000 ruches près de 125 millions de francs. Cependant des bases numériques certaines font défaut dans ces estimations.

(A suivre)

APICULTURE ET... PEINTURE

Il ne faisait pas bon être apiculteur en Italie, au temps où les moines, tous artistes, peignaient ces délicieux missels qui font la joie des bibliophiles et l'orgueil des musées. Jugez-en plutôt par les quelques lignes suivantes, glanées dans le très intéressant ouvrage de M. J.-G. Vibert : *La science de la peinture*, Paris, Ollendorf.

(Il s'agit des colles servant à enduire les toiles et panneaux.) «...Par exemple, voici dans un vieux manuscrit la recette naïve d'une colle qu'employaient des Bénédictins pour préparer le parchemin des missels sur lesquels ils peignaient des miniatures : récolter des *abeilles* durant les mois d'été après vêpres, les piler dans un mortier avec de l'eau de chaux, et filtrer ensuite la bouillie à travers un linge.

En soumettant cette mixture étrange à l'analyse, nous trouvons que les abeilles contiennent, comme tout animal du reste, un peu de gélatine, de la fibrine et en plus de la cire et du miel.

La présence de la chaux transformait la fibrine en colle et rendait la cire miscible à l'eau : le filtrage séparait les détritrus inutiles, les pattes, les ailes, les impuretés. Quant à la recommandation de choisir les mois d'été et les heures du soir, c'est sans doute qu'à cette

époque de l'année les abeilles font plus de cire et de miel et qu'à la tombée du jour elles en sont plus chargées.

Synthétisons maintenant !

Au lieu de fibrine, nous prendrons la caséine, qui est analogue ; au lieu du miel, la glycérine ; au lieu de la chaux, l'ammoniaque : nous ajouterons la gélatine, la cire et l'eau et, sans avoir même besoin de filtrer, nous aurons reconstitué la colle des Bénédictins, qui est en effet excellente pour l'usage auquel ils l'employaient. Elle est absolument imperméable à l'humidité, imputrescible, souple et parfaitement bonne pour préserver les feuillets d'un livre destiné à être souvent manié.

Et voilà comme quoi la science, qui immole parfois tant de victimes, peut aujourd'hui sauver les abeilles du terrible pilon des moines et les laisser bourdonner en paix parmi les fleurs des prés ! »

Apiculteurs ! mes amis, ne devons-nous pas être reconnaissants à la science ?... et souhaiter qu'il ne se présente pas quelque enlumineur d'éditions de luxe voulant remettre en honneur l'antique colle des Bénédictins ? Si tel devait être le cas, ne nous voyez-vous pas considérer comme ennemis, après la loque et l'acariose... les peintres !!!

Georges Flück, inst., Gland.

SI JE VOUS DISAIS ...

(Tiré du *Bulletin d'apiculture des Alpes maritimes.*)

Si je vous disais qu'à notre époque, il existe un aliment au sens exact du mot, mais un aliment tellement complet, tellement merveilleux !

Si je vous disais que cet *aliment naturel, récolté* au plus profond de la corolle des fleurs, contient une foule de substances, dont chacune est un trésor !

Si je vous disais que chacun de ces trésors s'appelle : le *sucre-assimilable et digestif* par excellence, source d'énergie ; l'*acide phosphorique* et la *chaux*, soutiens indispensables de notre squelette ; le *fer*, régénérateur de votre sang ; l'*acide formique*, antiseptique et fortifiant ; l'*invertine*, indispensable au fonctionnement normal de votre intestin ; enfin, les *vitamines*, si précieuses que, sans elles, toute vie serait impossible !

Si je vous disais cela, vous ne me croiriez pas ; sur les figures de certains d'entre vous, je vois même passer un sourire poli d'incrédulité.

Si je vous disais cela, votre réponse serait sans doute qu'il n'est pas d'exemple qu'un aliment, même naturel, renferme d'aussi nombreuses substances.

Vous me diriez que si cela était, cela évidemment se saurait.

Or, cela est, et cela ne se sait pas.

Ou plutôt si. Mais un petit nombre d'élus seulement proclament qu'il existe de par le monde un trésor d'énergie, de perpétuel bien-être et de vigueur, une véritable fontaine de Jouvence dont la source est dans chacune de nos laborieuses colonies d'abeilles.

Car, vous avez deviné, que cet aliment merveilleux, c'est le miel butiné par nos inlassables abeilles sur notre riche flore de France.

Vous avez deviné qu'à votre intention, dès qu'Avril renaît, une armée d'ouvrières innombrables et toujours accrues, se rue à l'assaut des corolles entr'ouvertes et que cette offensive de paix est féconde en résultats.

Pour vous, nos abeilles font couler un véritable fleuve, d'un nectar sans pareil que vous avez le devoir de faire connaître et apprécier autour de vous, si cela n'est déjà fait.

Dès aujourd'hui, que vous soyez bien portant ou même malade (car quel que soit votre état vous en retirerez des bénéfiques), vous allez commencer votre cure de miel. Votre entourage, vos parents, vos amis seront invités à en faire autant.

Matin et soir, en famille, vous allez vous mettre à déguster, en guise de dessert, chacun 50 grammes de ce miel incomparable.

Votre cure durera 15 jours sans interruption, après quoi vous aurez le loisir de l'arrêter pendant 8 jours, histoire de vous reposer .

Mais, je suis bien tranquille. Comme dit le proverbe, il n'y a que le premier pas qui coûte : une fois franchi, vous ne saurez plus vous arrêter, et tels seront les bienfaits de cette cure souveraine et économique, que vous ne saurez plus vous en passer.

Apiculteurs, vous devez prêcher d'exemple. Vous devez, d'abord, être vos meilleurs clients. Je m'en voudrais, certes, de vous engager à « manger votre fonds », mais vous serez d'autant meilleur propagandiste que vous serez plus convaincu.

Apprenez donc à apprécier, en le dégustant, le miel de vos abeilles. Apprenez ensuite à le connaître intimement pour pouvoir vanter, par le menu, tous les trésors qu'il contient.

C'est ainsi que vous allumerez, au fond de vous-même, ce feu sacré qui fera des miracles, car à notre époque, c'est bien un miracle de revenir à ce qui est bon, à ce qui est vrai, à ce qui est simple, lorsque tout, autour de nous, est vain, faux ou compliqué.

C'est par votre propagande de tous les jours, par votre action directe, par l'exemple que vous saurez donner, que nous pouvons espérer enfin voir reprendre au miel pur de nos abeilles, l'une des premières places sur la table du pauvre aussi bien que sur celle du riche.

Alin CAILLAS, Ingénieur agricole.

LE PRIX DU MIEL ET SA VENTE, CASSE-COU...

Bravo, M. Pochon, pour votre article sur les prix du miel et sa vente. Ici aussi dans notre Jura, nous subissons le contre-coup de ces « gâte-métiers », qui se fichent des décisions prises autant que de l'an quarante.

Chaque année les prix sont arrêtés à des assemblées de région, l'année dernière à Tramelan et en 1923 à Sonvilier. Ces prix furent fixés à fr. 5.— (5 fr. 50 en détail et 4 fr. 50 le kilo par livraisons en dessus de dix kilos. Mais allez-y, dès qu'un client se présente et qu'on lui offre du miel extra pur emballé dans de jolies boîtes en parchemin « mono-services », ou en aluminium, avec l'indication des prix ci-dessus, c'est une exclamation. « Oh ! nous pouvons en avoir à fr. 4.— et fr. 3.80 tant que nous voulons » et si l'on conteste, l'on vous cite avec preuves à l'appui des noms de personnes qui sont des apiculteurs ayant assisté aux assemblées pour la fixation des prix et qui ont approuvé les décisions prises. Voilà le respect que l'on apporte à la parole donnée. Mais il y a plus et voici des faits typiques. Il se trouve des personnes qui font les marchés des grandes localités, St-Imier et Bienne par exemple et qui par des articles-réclame dans les journaux annoncent à leur étalage « miel pur à raison de 3 fr. 80 le kilo. » Et ces personnes connaissent à peine le bourdonnement d'une abeille et encore moins ce que l'on entend par apiculture mobiliste, si elles ont jamais vu une ruche en paille. Pour donner leur marchandise à de pareils prix, après l'avoir fait transporter par chemin de fer sans doute sur le marché, ce qui ne se fait pas pour rien, et pour obtenir encore un certain bénéfice, il faut bien, sapristi, que l'acquisition en ait été faite à un prix inférieur à l'apiculteur qui ne mérite ma foi pas ce nom et dont la marchandise peut paraître douteuse.

Et que dire de cette rebuffade d'une personne de Berne, qui nous avait demandé un échantillon de miel avec prix. « Votre miel est trop bon et trop cher, nous écrivait-elle, impossible d'en faire le commerce, nous pouvons en avoir à B. (localité d'un canton romand), à

raison de 2 fr. 90. » Tirons la conclusion de tout ceci. On vend des miels ou façons de miels à des prix dérisoires, on fait une concurrence malhonnête aux apiculteurs sérieux, sans souci du « qu'en dira-t-on ». Eh bien, il ne faudrait pas hésiter de mettre au pilori ces personnages-là. Ces miels bon marché devraient être analysés, disons même que tout acheteur de miel devrait en prélever une petite provision et la faire analyser par son pharmacien. Le pot aux roses découvert et la publication des noms des frelateurs donnerait à réfléchir. Tant que l'on ne s'entourera pas de cette précaution, le bon public aura à souffrir de ceux qui se bernent de toute bonne foi et à ces gens-là nous leur disons « casse-cou ».

Des bords de la Suze, ce 16 décembre 1923.

C. Gautier.

CONGRÈS INTERNATIONAL D'APICULTURE

(SUITE ET FIN)

PROGRAMME :

Le VII^{me} Congrès international d'apiculture aura lieu à Québec (Canada), du 1^{er} au 4 septembre 1924, pour la partie académique et se poursuivra jusqu'au mercredi, le 10 suivant (au minimum), pour les excursions.

Ce congrès sera bilingue, c'est-à-dire qu'il y aura une section française et une section anglaise.

Tous les travaux présentés au congrès seront traduits, soit en français, soit en anglais.

Les rapporteurs qui seront présents au congrès liront eux-mêmes leurs travaux.

Un seul sujet sera discuté par séance.

Tous ceux qui feront des travaux sur les sujets traités voudront bien les faire parvenir à Cyrille Vaillancourt, Ministère de l'agriculture, Québec (Canada), pour le 15 mai 1924, afin d'avoir le temps de faire traduire ces travaux.

Ce congrès s'ouvrira à Québec (Canada), le lundi 1^{er} septembre, à 2 heures de l'après-midi. Cette cérémonie aura lieu dans l'ordre suivant

- a) Discours du président provisoire ;
- b) Discours du ministre de l'agriculture du Dominion du Canada ;
- c) Discours du ministre de l'agriculture de la province de Québec ;
- d) Présentation des délégués ;

e) Allocution du secrétaire général, au nom de la Commission internationale ;

f) Election du bureau définitif.

Mardi le 2 septembre, à 9 heures du matin. — Première séance régulière des deux sections pour examiner la première question : Sélection d'élevage artificiel des reines suivant les méthodes américaines et canadiennes. — Formation des nucléi, fécondation, expédition des mères, des nucléi et des essaims. (Ces discussions seront accompagnées de démonstrations pratiques.)

A 2 heures de l'après-midi. — Examen de la deuxième question : Les relations internationales à entretenir entre chaque pays pour la vente et l'écoulement des produits et sous-produits apicoles. Contrôle de l'essaimage.

Mercredi le 3 septembre, à 9 heures du matin. — Examen de la troisième question : Des meilleures méthodes (législations, traitements ou remèdes) à utiliser pour combattre le plus efficacement possible les maladies contagieuses chez les abeilles. (Ce sujet est inclus au programme spécialement à la demande des apiculteurs américains et canadiens.)

A 2 heures de l'après-midi. — Discussion de la quatrième question : De l'organisation d'associations et de moyens de propagande pour augmenter la consommation du miel et en faciliter la vente.

Jeudi le 4 septembre, à 9 heures du matin : Adoption des vœux, élection éventuelle de nouveaux membres de la Commission internationale et fixation du lieu et de la date du prochain Congrès international.

Jeudi après-midi : Visite à l'Exposition.

Vendredi à 8 heures du matin : Départ de Québec pour Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sur la Ferme Expérimentale du Gouvernement Fédéral. Visite de la ferme et démonstrations pratiques sur l'apiculture ; retour à Québec, à 7 heures de l'après-midi.

Samedi à 8 heures du matin : Excursion sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Saguenay, avec arrêts à quelques endroits ; retour à Québec lundi matin.

Lundi à 9 heures du matin : Départ de Québec, en autobus, pour Montréal. Sur le parcours on visitera deux ou trois ruchers.

Mardi matin : Visite des ruchers autour de Montréal.

Pour ceux qui voudront se rendre plus loin, il y aura une excursion d'organiser pour visiter les ruchers d'Ontario, de l'Ouest Canadien jusqu'à Vancouver.

Montant de l'adhésion :

	<i>Europe</i>	<i>Amérique</i>
a) Gouvernements, provinces et villes :	50 fr.	\$ 10.00 (minimum)
b) Fédérations et sociétés :	50 »	» 10.00 »
c) Membres protecteurs :	20 »	» 4.00 »
d) Membres effectifs :	10 »	» 2.00 »

Vice-présidents de la Commission internationale : Angleterre, MM. Cowan. — Belgique : S. Thibaut. — Canada : C. Vaillancourt. — Etats-Unis : Camille-P. Dadant. — France : P. Sirvent. — Grand-Duché du Luxembourg : N.-P. Kunnen. — Hollande : Van Kiersberghsen. — Italie : Edoardo Perronisto. — Pologne : Xeber. — Suisse : A. Mayor. — Grèce. — Tchecoslovaquie. — Ukraine.

Le secrétaire général :

LÉON TOMBU.

Le secrétaire du Comité québécois :

CYRILLE VAILLANCOURT.

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture Grandson & Pied du Jura.

La Section d'apiculture Grandson-Pied du Jura, en vue de compléter sa collection du *Bulletin*, aimerait acheter les Bulletins des années de 1893 à 1903 inclusivement.

Les membres qui seraient disposés à les vendre sont invités à en informer le soussigné.

Eventuellement des échanges pourraient être faits.

N. Clément-Décoppet, Yverdon.

* * *

Côte neuchâteloise.

Le marché des sucres étant incertain, nos membres sont avisés qu'il ne leur sera pas fait d'offres ces prochains jours pour un achat par la société.

Thiébaud.

* * *

Société d'apiculture « La Côte Neuchâteloise. »

Rapport du Président. Exercice 1923.

Notre Société compte 271 membres. Elle a tenu une assemblée générale le 27 janvier et cinq assemblées ordinaires.

Le 21 mai chez M^{me} Guillaume, à Epagnier, et les 8 avril, 10 juin, 5 août, 23 septembre, au rucher de la Côte neuchâteloise.

Une conférence a été donnée à Neuchâtel le 24 mars par M. le Dr Morgenthaler sur les maladies des abeilles adultes.

Nombreux ont été les essaims en 1923 ; le miel fut plus rare, on compte une récolte de 8 à 10 kg. par ruche pour notre région.

Nous nous sommes occupés de fournir du sucre à nos membres par deux envois successifs, opérations qui nous ont laissé un certain boni.

Un cours d'élevage de reines a vivement intéressé nos amis, sa réussite fut complète et nous avons utilisé pour cela le matériel nous appartenant.

Nous avons acquis en 1923, une superbe ruche d'Élevage de la maison Lienher frères, à Savagnier, des ruchettes de différentes maisons suisses, un extracteur dernier modèle, un maturateur-clarificateur. Un de nos membres nous a présenté un nouveau coussin nourrisseur et un autre une ruche anglaise Taylor qu'il a fait venir d'Outre-Manche.

Notre musée se complète d'année en année, nous aimerions pouvoir reconstituer l'histoire apicole de notre pays, illustrée par des ruches et des objets ayant appartenu à nos devanciers, objets souvent relégués dans des greniers puis détruits par les petits-fils des grands-pères.

Notre contrée du Vignoble neuchâtelois n'a pas de loque, par contre le noséma en a fait des siennes et plusieurs ruches furent perdues ; souvent, croyons-nous, sans que le propriétaire en connaisse la cause.

L'acariose, reconue à Montalcher, a provoqué la destruction de la moitié d'un grand rucher. Profitons de l'occasion pour reconnaître que nos autorités, vétérinaires et apicoles, fédérales et cantonales, ont rondement mené la destruction de ses foyers.

Nous ne sommes plus au glorieux temps de la transformation des ruches de paille en ruches à cadres mobiles ; au temps d'activité des Bertrand, des Gubler, des Langel, les fondateurs de notre Société et de leur groupement en Société romande.

Nous avons maintenant un duplicateur, un microscope, un chalet ; nous sommes dans nos meubles et plusieurs de nos aînés nous regardent de leurs cadres pour nous dire :

« Faites toujours mieux ; en travaillant pour l'apiculture, vous travaillez pour votre pays. »

Du 6 au 15 septembre 1924, Neuchâtel aura une Exposition d'horticulture et d'apiculture. Nous demandons à nos comités, à nos éleveurs de reines, à nos constructeurs de ruches ou de matériel apicole, à nos producteurs, de nous aider à exposer les spécialités de notre branche.

Nous comptons parsemer les pelouses de quelques ruches habitées et si le temps est beau, vous entendrez lors de votre visite nos butineuses bourdonner sur les plantes choisies que les horticulteurs auront placées pour égayer vos yeux.

Nous vous donnons donc rendez-vous en septembre 1924 à Neuchâtel.

Société d'apiculture « La Côte neuchâteloise ».

NOUVELLES DES RUCHERS

Auguste Cordey, Le Touvet (Isère), le 3 janvier 1924. — La dernière campagne apicole n'a pas été brillante. Les causes sont les mêmes que pour la Suisse : retours de froid, qui ont retardé le développement des colonies ; temps mauvais et frais pendant la grande miellée, de sorte que les abeilles n'ont pas pu profiter de la floraison des prairies et du tilleul ; sécheresse. Ce n'est que dans la seconde moitié de juin que les abeilles ont pu butiner sur les flancs de la montagne, où la floraison a lieu graduellement. Malgré les circonstances défavorables, j'ai eu les deux tiers d'une récolte moyenne ; miel excellent, quoique un peu trop coloré. La plupart des colonies ont réussi à se faire des provisions suffisantes pour l'hiver. Les essaims ont été rares ; personnellement, je n'en ai pas eu un seul.

Le Touvet se trouve dans la vallée de l'Isère, au pied même du massif de la Grande Chartreuse, sur la route nationale et à peu près à égale distance de Chambéry et de Grenoble. Le massif de la Grande Chartreuse est de formation jurassique, tandis que de l'autre côté (côté gauche), ce sont les Alpes avec la chaîne de Belledonne. Celle-ci a ses flancs couverts de forêts de sapins ; du côté droit, le sapin est très rare et, malgré tous les soins, ne se propage pas ; ce sont presque exclusivement des essences à feuilles caduques.

Sans la montagne, il ne vaudrait guère la peine de s'occuper d'apiculture, car il y a trop de vignes et de cultures et trop peu de prairies naturelles et artificielles. Le côté gauche a ses forêts de sapins, mais ses prairies ne sont guère propices, la fenasse y dominant.

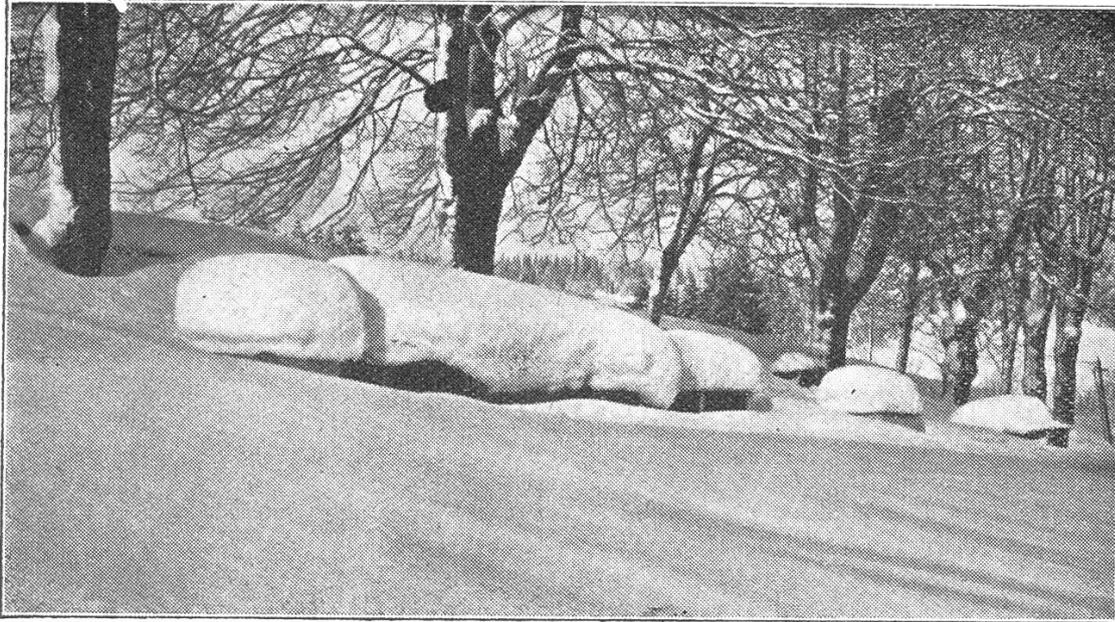
On peut dire qu'ici je suis le seul apiculteur, bien que mon rucher soit peu important. Il y a encore trois propriétaires d'abeilles logées en ruches à cadres, mais ils n'en ont réciproquement que quatre, deux et une. Les ruches vulgaires y sont rares aussi ; ce sont ou des ruches en paille, ou des troncs, ou des caissettes hautes et étroites. Il y a encore un propriétaire, qui possède le plus grand nombre de ruches, mais elles sont négligées, car, de son propre aveu, il a peur des abeilles. Il a des ruches dites à hausses : le corps de ruche est formé par deux hausses de dimensions égales ; pendant la miellée on en ajoute une troisième identique. Mais ces ruches sont dans un désordre complet, les cadres n'existent presque plus, de sorte que, pour avoir le miel il faut briser les rayons. Tous ces fragments de rayons sont jetés dans une grande bassine avec le couvain et le pollen qu'ils contiennent, puis ils sont pilés, écrasés au moyen d'une pièce de bois ; le tout est transvasé dans une chaudière, fondu au bain-marie, puis filtré à travers un linge. Je vous assure que toutes ces manipulations ne sont pas belles à voir et qu'on n'est guère tenté de goûter de ce miel. Celui-ci est d'une couleur très foncée, ce qui provient du chauffage ainsi que du pollen.

J'aurais voulu pouvoir communiquer des renseignements sur l'apiculture en général dans notre vallée, mais, le temps me faisant défaut, il ne m'a pas été possible de me renseigner. En tout cas, cette branche paraît peu développée, du moins en amont de Grenoble. On aperçoit bien de temps en temps quelques ruches, même à cadres, mais on ne voit pas de ruchers tant soit peu importants. Sauf erreur, le plus important est celui de M. Laurent, conseiller général et maire de Crolles, localité située entre le Touvet et Grenoble, mais appartenant au canton du Touvet.

* * *

Aeschimann, la Côte-aux-Fées.

Dans notre contrée, où la neige nous tient compagnie six ou sept mois, où le printemps est presque inconnu parce que nous passons sans transition de l'hiver à l'été, la récolte dure peu longtemps. Cette année 1923 il neigeait le 19 juin en abondance et nos abeilles butinè-



Rucher de M. Aeschimann, Côte-aux-Fées (Neuchâtel).

rent quinze jours. L'année précédente par contre la récolte dura presque jusqu'à la neige, la miellée étant très abondante.

Je fis la première visite le 23 mars : une ruche avait péri de la dysenterie, d'autres se ressentaient de leur longue réclusion absolue de près de trois mois consécutifs, deux ruches seulement étaient fortes et avaient déjà passablement de couvain. J'attribue la difficulté qu'ont eue nos colonies à se refaire au printemps 1923, d'abord au temps qui fut épouvantable, puis surtout à l'absence de jeunes abeilles. Quand, en septembre 1922, je pris quelques cadres des corps de ruches pour les passer à l'extracteur et pour donner aux abeilles du sirop mêlé de miel de sapin, je constatai que presque toutes les ruches n'avaient pas une cellule de couvain. Tout était plein et archi plein de miel.

J'aimerais citer deux cas qui me paraissent dignes d'intérêt :

Ruche n° 6.

- 23 mars : première visite, bonne, provisions et couvain.
- 25 mars : dimanche des Rameaux, la première, elle récolte du pollen une semaine avant les autres ruches.
- 10 avril : elle se trouve orpheline ; le mauvais temps ne me permet ensuite aucune opération.
- 26 avril : je trouve une jeune reine et un bourdon petit, chétif et absolument unique. Ce qu'il y a de mieux, mais je peux m'être trompé, je ne lui vois pas d'organe sexuel. Provenait-il d'un œuf de l'ancienne reine ou d'une ouvrière pondreuse ? Dans ce dernier cas n'aurait-il pas eu des frères ?

Ce même jour, je mêlais à cette ruche un essaim tertiaire que je n'avais pu loger dans une ruche en 1922 et qui avait hiverné à merveille dans le galetas, logé dans une caisse à macaronis bien calfeutrée et tenue plus de cinq mois dans l'obscurité.

Ruche n° 12.

24 juin : je mets dans cette ruche deux essaims, très forts tous les deux, sur douze cadres D.-B. garnis de cire gaufrée.

2 juillet : les douze cadres sont construits.

3 juillet : je place la hausse de douze cadres garnis de cire gaufrée.

7 juillet : j'enlève quatre cadres de hausse presque operculés pour les donner à terminer à une autre ruche et je les remplace par quatre cadres garnis de cire gaufrée. Cette opération fut faite à 15 heures. Voulant montrer à des amis comme cette ruche travaille, je l'ouvre à 17 h. $\frac{1}{2}$ et les cellules gaufrées des quatre cadres placés à 15 heures sont déjà allongées quelque peu.

9 juillet : la double hausse, douze cadres garnis de cire gaufrée, intercalée entre le corps de ruche et la première hausse.

20 juillet : première récolte, 7 kg.

9 août : deuxième récolte, 30 kg.

Ces deux essaims en six semaines ont donc construit dans une ruche D.-B. :

douze cadres du corps de ruche :

vingt-huit cadres de hausse;

et ont récolté :

37 kg. de miel, plus leurs provisions.

Une preuve, s'il en fallait encore, qu'il n'y a que les fortes populations qui récoltent et qui travaillent beaucoup.

* * *

Gisiger M^{ce}, Berlincourt, 20 janvier 1924.

1923. Après une réclusion de trois mois les abeilles font une bonne sortie le 3 février et tout rentre dans le calme jusqu'à mi-mars.

La seconde quinzaine et les premiers jours d'avril donnent un bel élan aux colonies, si bien que les 6 et 7 avril aux premières visites plusieurs ruches ont cinq ou six cadres (D.-B.) couvert de couvain.

A la floraison de l'aubépine, suivant la coutume, le temps redevient froid et beaucoup d'abeilles se perdent lors des sorties. Puis voici le radieux commencement de mai avec les pissenlits et les arbres fruitiers, accompagné d'une température allant jusqu'à 28° à l'ombre. J'en profite pour essayer de faire bâtir quelques cadres ; ce qui ne me réussit guère, car dès le 9, l'hiver reprend ses droits, et pour sept semaines seulement. Pendant cette réclusion forcée, les élevages royaux se multiplient et à chaque petite accalmie les essaims se montrent malgré maints essais de détruire les cellules royales. La fécondation des jeunes reines se fait aussi très difficilement.

Fin juin arrive et tout est perdu pour la première récolte, car les foins se récoltent rapidement par le beau temps enfin revenu.

La forêt s'offre alors à nos butineuses, mais pas pour longtemps car le sec persiste et tarit toutes sources de nectar comme de miellat.

La bascule a cependant fait 13 kg. ; ce qui contribue dans une bonne mesure à l'approvisionnement d'hiver, tout en donnant chez quelques colonies un petit surplus. Les visites aux ruches deviennent difficiles par ces chaleurs d'été et les préparatifs d'hivernage ne vont pas sans peines. Après avoir extrait quelque 4 à 5 kg. de miel par colonie, je complète les provisions par 6 à 8 kg. de sucre par ruche.

La première quinzaine d'octobre favorise encore une dernière revue des colonies qui sont toutes dans de bonnes conditions pour affronter l'hiver, le sirop de sucre est à proximité du groupe pour les longs mois de réclusion et le miel vient ensuite pour l'élevage de printemps.

Hier, par 13° à l'ombre une bonne sortie à eu lieu puis tout est rentré dans l'ordre.

* * *

Elie Péclard, Bex, le 11 février 1924. — Maintes fois déjà, notre dévoué et honorable rédacteur s'est plaint du fait que les « Nouvelles des Ruchers » deviennent de plus en plus rares.

Il faut reconnaître que ce fut jadis une rubrique importante et très goûtée de notre *Bulletin* ; ces nouvelles provenant des quatre coins de notre Suisse romande nous donnaient d'utiles renseignements, surtout au point de vue récolte et étaient lues avec beaucoup d'intérêt.

Prenons donc la peine de reconstituer cette page en venant nous aligner à la suite de ceux qui ont contribué à alimenter jusqu'ici ces « Nouvelles des Ruchers ».

Permettez pour aujourd'hui, que je revienne un pas en arrière et que je vous cause encore un peu de ce que fut cette dernière campagne apicole dans la région de Bex.

Après un avril très favorable au développement des colonies, survint en mai un retour de froid assez prolongé qui a nécessité le nourrissage, des fortes ruchées surtout, presque jusqu'en juin.

Les apports en ce mois ne furent guère appréciables ; ce qui provoqua l'essaimage. J'en ai récolté trente-quatre qui furent en partie réunis à de faibles colonies.

Le 1^{er} juillet, c'est la course de la Romande à St-Cergues, d'heureuse mémoire. C'est le début de l'été, c'est les grandes chaleurs et c'est aussi la montée du nectar. A la montagne, la floraison est superbe ; une fiévreuse activité s'empare de nos insectes et les hausses se remplissent. En plaine, seuls les ruchers à proximité de forêts de sapins blancs, donnent une récolte appréciable.

D'une façon générale, la qualité de nos miels 1923 est bien supérieure à ceux de l'année précédente, mais malgré ce fait, la vente au détail est très restreinte cet hiver ; causes : Importation de miels étrangers, stocks de miels 1922 et enfin le manque d'argent dû à la crise économique.

En résumé, j'ai été satisfait de ma dernière campagne apicole, à part la visite du Noséma qui me laisse encore beaucoup d'inquiétude. Je vous en donnerai, chers lecteurs, des nouvelles au cours de la saison.

* * *

A. G., Martigny. — J'ai constaté dans mon rucher en juin quelque chose qui m'a surpris. Une colonie était envahie d'ouvrières pondeuses. Vers le 10 juin j'ai récolté deux essaims naturels ; le temps n'était guère propice à la sortie des reines pour la fécondation. La ponte des jeunes reines n'a commencé qu'en juillet et encore un des essaims est resté orphelin. N'ayant pas détruit la colonie à ouvrières pondeuses, je la visitai : quelle ne fut pas ma surprise de trouver dans cette ruche une belle reine avec deux beaux cadres de couvain d'ouvrières, operculé ; il est plus que probable que la reine, au lieu de rentrer avec l'essaim, s'est égarée et est entrée dans la ruche bourdonneuse, les deux ruches en question avaient la même couleur et n'étaient distantes que de deux intervalles. L'essaim devenu orphelin fut exploité par les ouvrières pon-

deuses. Ayant à ma disposition une cellule royale prête à éclore, je l'ai greffée et la réussite a été merveilleuse.

Ces deux cas sont peut-être une exception à la règle. S'il m'avait fallu sacrifier une reine de 10 à 15 francs j'aurais peut-être hésité, car les traités apicoles déconseillent cette opération sur une ruche bourdonneuse et préconisent plutôt le démontage.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons fait venir un certain nombre d'exemplaires du numéro de Noël de la *Gazette apicole* dont nous avons parlé dans le dernier *Bulletin*. « L'abeille glorifiée par la femme » est vraiment un choix exquis de morceaux, soit en prose soit en vers, tous ceux qui se le procureront se féliciteront de l'avoir acheté. Il suffit de verser 1 fr. 10 au Compte de chèques II. 1480 et d'indiquer au dos du chèque l'adresse et la mention : numéro de Noël.

Nous reviendrons dans un prochain article sur l'ouvrage de notre illustre collaborateur, M. C.-P. Dadant, intitulé *Le système Dadant*. Nous rappelons que, pour obtenir cet ouvrage, il suffit aussi de verser 4 fr. au Compte de chèques ci-dessus. Notre provision est bientôt épuisée et les retardataires risquent de devoir attendre longtemps.

La deuxième édition du volume de M. Perret-Maisonnette, *L'Apiculture intensive et l'élevage des reines* n'a pas encore paru ; on nous l'avait promise pour février, mais comme sœur Anne... Il en est de même pour la nouvelle édition de la *Conduite du rucher*. Prière de prendre patience.

Par contre, nous pouvons toujours fournir : *L'Abeille et la ruche*, de Langstroth et Dadant, et dès maintenant au prix de 6 fr. 60 franco contre versement au Compte de chèques, ou contre remboursement plus les frais de remboursement.

Tous ces ouvrages sont « de confiance » et renferment une source inépuisable de renseignements, de suggestions et d'expériences.

Schumacher.

DONS REÇUS

Bibliothèque : Anonyme, Crêt-du-Loche, 2 fr. 30. — Section de Grandson-Pied du Jura, 10 fr. — Hurlimann, Promenthoux, 3 fr.

Dommages non assurables : Section de Grandson-Pied du Jura, 45 fr. 30.

Nos meilleurs remerciements. A qui le tour ? *Schumacher.*

<p>Etablissement d'apiculture A. CHAPUISAT, Aclens. Tous les art. en bois. Nouveau matelas nourrisseur, syst Chapuisat, le plus pratique. Cire gaufrée. J'accepte en paiement les vieux rayons des ruches saines, les opercules, la cire épurée.</p>	<p>HUBAM, 1 fr. l'hg., 8 fr. le kg. Remède infailible contre la loque chez L. FUSAY, Satigny, Genève.</p>
<p>ATELIER MÉCANIQUE installé excl. p^r la fabr. soignée de tous les art. en bois p^r l'apic. Gr. fab. de cadres. Consultez quelques-uns de mes prix d^s <i>l'Agenda apicole 1924</i> et dem. mon prix-courant. Eug. RITHNER, apicul.-constr. Chili s. Monthey (Valais).</p>	<p>RUCHES D.-B., à bâtisses chaudes, à toit basculant, présentées par M. Clément-Décoppet, brevet demandé (voir <i>Bulletin</i> février 1924). RUCHES D.-B., Type ; ruchers fermés ; construction soignée. C. CIBOLDI, Yverdon.</p>